



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 21-487 / MEA / DGEN

PAPEETE, le 21/06/2021

DOCUMENT DE CONSULTATION

**« ANALYSE DES ÉLÉMENTS DE DÉTERMINATION DES TARIFS DE
RÉFÉRENCE D'INTERCONNEXION DE L'OPÉRATEUR PUBLIC POUR LES
ANNÉES 2022 ET 2023 ET ÉTUDE DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU
CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIVE À LA DÉTERMINATION DE CES TARIFS »**

PRINCIPES DE LA CONSULTATION

Nom et adresse officiels du service administratif acheteur : Direction générale de l'économie numérique –
DGEN – Immeuble Toriki au 1^{er} étage – Rue Dumont D'Urville à Papeete - Tahiti

Karl TEFAATAU, chef de service de la DGEN, karl.tefaatau@polynesie-francaise.pf

Objet du marché en procédure adaptée :

Les objectifs de cette prestation de service sont d'analyser conformément aux dispositions du code des postes et télécommunications en vigueur en Polynésie française, l'ensemble des éléments transmis par l'opérateur public ONATi pour la détermination et l'approbation de ses quatre tarifs de référence d'interconnexion pour les années 2022 et 2023.

En l'occurrence il s'agit d'analyser les éléments relatifs au tarif :

- du service de la téléphonie fixe ;
- du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua international ;
- du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua domestique ;
- et du service de capacité (liaisons louées) du câble international Manatua.

Cette prestation consiste également en l'accompagnement de la DGEN pour identifier les possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs.

Catégorie de services :

- Lieu d'exécution et de livraison : Papeete – Tahiti

Caractéristiques principales :

- Type de procédure : Marché en procédure adaptée inférieur à 15 000 000 XPF ou 125 700 € Toutes Taxes Comprises
- Forme de marché : Attribution d'un marché unique
- Prestations divisées en lots : non
- Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter du 1^{er} septembre 2021
- Modalités essentielles de financement/paiement : Prestations réglées par un prix global forfaitaire - Prix fermes
- Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français
- Unité monétaire utilisée : Francs CFP - Euros €

Planning :

- Avis de consultation : le mercredi 23 juin 2021
- Date limite de manifestation d'intérêt : lundi 28 juin 2021 à 12 heures (heure de Tahiti)
- Date limite de réception des offres : le lundi 12 juillet 2021 à 8 heures (heure de Tahiti)
- Fin de l'analyse des offres : le mardi 13 juillet 2021
- Réunions techniques - Choix définitif : le jeudi 15 juillet 2021

La proposition sera réalisée au format PowerPoint et devra comprendre à minima les éléments suivants :

- Compréhension du contexte et des enjeux ;
- Démarche proposée ;
- Méthodologie retenue ;
- Planning faisant apparaître les différentes phases, les déplacements éventuels en Polynésie française et les dates de livraison des livrables ;
- Equipe et partenaire(s) retenu(s) ;
- Proposition tarifaire ;
- Références significatives (missions et secteurs d'activité similaires) ;
- Délais.

Pièces administratives à fournir avec la proposition :

- Un relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ;
- Un numéro SIRET (pour les entreprises métropolitaines).

Critères d'attribution :

- Pas d'enchère électronique ;
- Offre économiquement la plus avantageuse ;
- A la remise des offres la DGEN pourra engager des négociations avec les soumissionnaires ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis dans le présent document de consultation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Les offres seront appréciées en fonction des 4 critères suivants :

| Critères d'évaluation des offres | Nombre de points |
|--|------------------|
| Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée | /20 |
| Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée | /20 |
| Montant de la prestation : Prix acceptables, prix forfaitaires | /40 |
| Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacements éventuels en Polynésie française...) | /20 |
| TOTAL | /100 |

Les objectifs de cette prestation de service sont :

- L'analyse des éléments transmis par l'opérateur public ONATi dans le cadre de la détermination de ses quatre tarifs pour les années 2022 et 2023 ;
- L'accompagnement de la DGEN dans l'étude des possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs.

Les travaux attendus sont :

- L'élaboration d'un rapport d'analyse détaillé pour chacun des quatre tarifs ;
- L'élaboration d'un rapport d'analyse proposant les possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs.

Les livrables attendus sont :

- Livrable n°1 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif relatif au service de téléphonie fixe sous format Word et PDF ;
- Livrable n°2 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua international au format Word et PDF ;
- Livrable n°3 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble Honotua domestique au format Word et PDF ;
- Livrable n°4 : un rapport d'analyse détaillé concernant la détermination du tarif du service de capacité (liaisons louées) du câble MANATUA international au format Word et PDF ;
- Livrable n°5 : un rapport d'analyse détaillé proposant les possibles évolutions réglementaires qui peuvent être envisagées concernant les règles de détermination et de régulation de ces tarifs au format Word et PDF.

Durée et délai d'exécution du marché

- Le marché prend effet à compter de sa signature.
- Le marché est conclu pour une durée de 3 mois à compter de sa notification dont l'échéance prévisionnelle est fixée au mercredi 1^{er} décembre 2021.
- Les résultats et les livrables attendus devront être transmis à la DGEN au plus tard le mercredi 1^{er} décembre 2021.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
LUNDI 12 JUILLET 2021 A 8 H 00 (HEURE DE TAHITI)**

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :

- Gaston WONG, gaston.wong@polynesie-francaise.pf
- Eric BOURGEOIS, eric.bourgeois@polynesie-francaise.pf

